



**HAL**  
open science

# Rendre comparable la connaissance chiffrée de l'ESS Le Handbook de l'ONU et l'adaptation de son périmètre à une vision plus européenne

Edith Archambault, Liliana Cristina Ramos Dias

## ► To cite this version:

Edith Archambault, Liliana Cristina Ramos Dias. Rendre comparable la connaissance chiffrée de l'ESS Le Handbook de l'ONU et l'adaptation de son périmètre à une vision plus européenne. 2021. halshs-03210181

**HAL Id: halshs-03210181**

**<https://shs.hal.science/halshs-03210181>**

Preprint submitted on 27 Apr 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## **RECMA Automne 2021.**

### **Rendre comparable la connaissance chiffrée de l'ESS**

#### **Le Handbook de l'ONU et l'adaptation de son périmètre à une vision plus européenne,**

**Edith Archambault et Ana Cristina Ramos**

#### **Introduction**

Paru en 2018, un manuel de la division statistique de l'ONU donne des directives pour construire un compte satellite du Tiers secteur ou de l'économie sociale. La construction de ce compte satellite –préconisé dès ses origines par l'ADDES– a pour but de comparer internationalement cet ensemble d'entreprises et d'organisations et de mieux décrire et analyser ce domaine encore trop mal connu alors qu'il existe dans tous les pays et qu'il est en expansion mondialement.

Ce manuel fait suite à un homologue paru en 2003 qui visait à la seule comparaison internationale des institutions sans but lucratif, essentiellement les associations et les fondations, et ancrant cette comparaison dans le système de comptabilité nationale. La comptabilité nationale est en effet un langage international partagé par les économistes, les décideurs politiques et les entreprises depuis les années 1950. Elle offre un cadre cohérent, fiable, comparable et évolutif pour décrire les interactions entre les divers acteurs économiques d'un pays et leurs relations avec les autres pays. Le second manuel reste fidèle à cet ancrage.

Les comptes satellites sont nés des limites du cadre central de la comptabilité nationale dont le maillage est trop grossier pour appréhender certains domaines économiques ou sociaux et guider les politiques qui les concernent. Le compte satellite est un coup de projecteur qui éclaire un domaine peu lisible ou illisible dans les comptes nationaux centraux : le tourisme, par exemple, est une activité économique qui combine des voyages, des prestations d'hôtels/café/restaurants, des activités culturelles et des achats variés qu'il est intéressant de regrouper. Comme un microscope, un compte satellite donne une description plus détaillée que dans le cadre central des activités et des produits du domaine considéré. Il accorde une place importante aux notions de bénéficiaire et de financeur de l'activité du domaine, il peut utiliser des nomenclatures plus fines pour classer les acteurs ; il peut enfin prendre en compte des activités non monétaires ou physiques. Enfin, comme un satellite, s'il s'écarte un peu du compte central de la comptabilité nationale, le compte satellite tourne autour de lui et en adopte les règles de cohérence interne et externe : la dépense pour le domaine du compte satellite doit pouvoir être comparée à la dépense nationale, au revenu national, au produit intérieur brut, les trois agrégats à peu près équivalents, qui résument l'activité économique dans les comptes nationaux. On sait ainsi ce que pèse le tourisme dans la vie économique.

Nés en France, les comptes satellites se sont diffusés dans la plupart des pays statistiquement développés, car ils aident au pilotage politique des domaines concernés. Le système international de comptabilité nationale le plus récent (SNA 2008) recommande leur construction qui reste cependant facultative, alors que les organisations internationales ont rendu obligatoire la transmission à l'ONU du cadre central des comptes nationaux et ont aidé les pays en développement à construire leurs comptes nationaux. C'est dans le cadre de cette

coopération internationale que l'INSEE a formé les comptables nationaux de la plupart des pays africains francophones.

On peut distinguer deux grandes familles de comptes satellites : la première concerne des activités économiques à forts enjeux sociaux et institutionnels, comme l'agriculture, le transport, le tourisme, le logement, le commerce, les services marchands. La seconde famille couvre des domaines essentiels de l'organisation de la vie sociale, pour lesquels la régulation de la part des pouvoirs publics est déterminante et varie dans le temps et dans l'espace. C'est le cas de l'éducation, la santé, la protection sociale, la recherche, la protection de l'environnement... Cette liste n'est pas exhaustive et varie en fonction des préoccupations du moment (Muller, 2020).

Le compte satellite de l'économie sociale n'appartient ni à l'une ni à l'autre de ces deux catégories. Il devrait regrouper des organisations productrices qui ne sont ni des entreprises à but lucratif vendant des biens ou des services marchands, ni des administrations délivrant des services publics, ni des ménages collectifs consommant les biens et services qu'ils produisent grâce à leur travail domestique. Ce compte permettra d'appréhender le développement rapide d'activités productives réalisées selon un mode de gouvernance spécifique qui se trouvent à la périphérie de l'économie marchande. Il retracera la production et l'utilisation de biens communs et de services à forte externalités sociales qui ne relèvent pas de l'économie dominante.

Dans un premier temps, on retracera l'historique du manuel pour l'élaboration du compte satellite du Tiers secteur/économie sociale. Issu du manuel de l'ONU de 2003 intitulé « les institutions sans but lucratif dans le système de comptabilité nationale » il est né de la critique essentiellement européenne de ce manuel, afin d'en corriger les inadéquations à la réalité de l'économie sociale. On verra aussi ce que ces manuels doivent à la recherche comparative entre pays. Dans un second temps, on fera une analyse critique des principaux concepts méthodologiques proposés par le manuel de 2018 et de leur application au cas français puisqu'un compte satellite de l'économie sociale est actuellement en cours d'élaboration à l'INSEE, comme dans les instituts statistiques d'autres pays européens. Un encadré présentera l'expérience du compte satellite de l'économie sociale d'un pays plus avancé que la France dans cette construction statistique, le Portugal. Enfin la conclusion esquissera les usages qui pourront être faits du compte satellite de l'économie sociale et leur intérêt potentiel.

## **1. Du manuel « Les institutions sans but lucratif dans le système de comptabilité nationale » au handbook « Satellite Account on Non-profit and Related Institutions and Volunteer Work »<sup>1</sup>**

### ***1.1. Le manuel 2003 suit le programme de recherche comparative Johns Hopkins***

Dans ce manuel, la division statistique de l'ONU valide la méthodologie du programme Johns Hopkins qui avait permis de comparer le secteur sans but lucratif de treize pays dans une première phase entre 1990 et 1995. Cette comparaison a été étendue à une cinquantaine de pays dans une seconde phase entre 1995 et 2015. Ce vaste programme a regroupé une centaine de chercheurs-- et autant de fondations ou de ministères financeurs-- sous l'égide de deux universitaires, l'un américain, Lester Salamon, professeur à l'université Johns Hopkins

---

<sup>1</sup> Manuel « Compte satellite sur les institutions sans but lucratif, les institutions proches et le travail bénévole » Comme ce manuel n'est pas traduit début 2021, nous gardons l'appellation en anglais. Dorénavant nous parlerons du manuel pour désigner celui paru en 2003 et du handbook pour celui paru en 2018.

et l'autre allemand, Helmut Anheier, alors enseignant-chercheur en cette même université. De très nombreuses publications ont suivi ce programme : les principales en comparaison internationale (Salamon & Anheier, 1999, 2004 ; Salamon et alii 2017) auxquelles s'ajoutent des monographies par pays (Archambault, 1996, 1997, pour la France)

La méthodologie du programme comparatif Johns Hopkins s'est en effet révélée pertinente et opérationnelle pour comparer le secteur non lucratif de pays situés sur tous les continents, de niveau de développement économique et social très divers et appartenant à des cultures, des religions et des systèmes juridiques et politiques différents. Cependant, la division statistique de l'ONU a modifié à la marge cette méthodologie robuste pour la rendre conforme aux cadres, concepts et classifications du système de comptabilité nationale alors en vigueur, le SEC 93 et sa déclinaison européenne, SEC 95. (UNSD, 2003, ONU, 2006)

Le manuel comporte une définition des institutions sans but lucratif (ISBL) par la réunion de cinq critères :

- Ce sont des **organisations**, c'est-à-dire qu'elles obéissent à un minimum de règles, statut ou règlement intérieur par exemple ; elles doivent aussi avoir un minimum de durabilité
- Elles sont **sans but lucratif** ; elles ne distribuent pas leur éventuel excédent à leurs membres, à leurs salariés ou à leurs propriétaires
- Ce sont des organisations **privées**, séparées des pouvoirs publics et non contrôlées par eux. En revanche elles peuvent être financées principalement et même en quasi-totalité par les pouvoirs publics/
- Elles sont **indépendantes**, leur gestion est autonome
- Enfin elles doivent faire l'objet d'une **adhésion volontaire** : l'adhésion à une ISBL ne doit être ni obligatoire, comme l'affiliation à la sécurité sociale par exemple, ni automatique, comme l'appartenance à une famille ou à une caste.

Le manuel propose également une classification par activité, spécifique aux ISBL. Cette classification est plus fine que la nomenclature d'activités et de produits des comptes nationaux, mais elle peut s'emboîter dans cette nomenclature courante à des fins de comparaison avec d'autres secteurs. Il préconise également la mesure et la valorisation monétaire du temps de travail bénévole organisé, car le bénévolat est essentiel pour la plupart des ISBL (ONU, 2006)

En 2008, le système international de comptabilité nationale a été révisé, comme il est usuel tous les 15 à 20 ans, pour tenir compte des évolutions technologiques et organisationnelles. Sa déclinaison européenne a suivi deux ans plus tard. Le système de comptabilité nationale 2008 a consacré son chapitre 23 aux ISBL et il a repris la définition du manuel de l'ONU de 2003 sans modification. Ce chapitre préconise également la construction d'un compte satellite des ISBL. Une quinzaine de pays ont suivi cette recommandation et réalisé un compte satellite et parfois une série temporelle de comptes satellites des ISBL.

### ***1.2. Une réception mitigée en Europe du manuel de l'ONU 2003***

Les pays qui ont réalisé des comptes satellites des ISBL sont principalement des pays anglo-saxons ou latino-américains. Les exceptions européennes sont essentiellement la Belgique et le Portugal qui ont construit ce compte sur plusieurs années. L'INSEE a demandé à Philippe Kaminski de construire un compte expérimental pour la France sur une seule année, 2002. (Kaminski, 2005, 2006, Archambault & Kaminski, 2009)

Le manuel 2003 a été rapidement traduit en français (ONU, 2006), espagnol et arabe, Il a été critiqué en France, en Belgique et en Europe du sud, c'est-à-dire dans les pays très attachés historiquement à l'économie sociale. On lui reprochait une vision trop américaine des ISBL, en privilégiant le critère de non-distribution du profit ou des excédents, ce qui éliminait les coopératives et la plupart des mutuelles. On lui reprochait aussi de faire l'impasse sur un critère jugé essentiel, la gestion démocratique des ISBL.

Pour pallier ces insuffisances et compléter le compte satellite des ISBL, deux universitaires espagnols ont rédigé un *Manuel pour l'établissement des comptes satellites des entreprises de l'économie sociale : coopératives et mutuelles*, traduit en anglais rapidement (Barea et Monzon, 2006). La faisabilité de ce manuel a été testée en Espagne et dans quelques autres pays, mais aucun compte satellite de l'économie sociale n'a résulté de son articulation avec un compte satellite des ISBL

### ***1.3. Le handbook de 2018 suit, lui aussi, un programme de recherche comparative***

Ce deuxième manuel de la division statistique de l'ONU, comme celui de 2003, s'inscrit dans le sillage d'un programme de recherche comparative. Mais celui-ci, intitulé *Third Sector impact*, dirigé et coordonné par le franco-norvégien Bernard Enjolras, est européen (Enjolras, 2017)<sup>2</sup>. Financé par l'Union européenne, il vise à construire un concept consensuel qui réponde aux critiques précitées, mais aussi à mieux mesurer l'impact politique et social du Tiers secteur, pour aller au-delà des indicateurs économiques dans l'esprit du rapport Stiglitz (Stiglitz, 2009). Enfin ce programme comparatif veut identifier les difficultés et les opportunités, communes ou propres à chaque pays, afin de permettre de mieux orienter une politique européenne pour le Tiers secteur. Comme dix autres pays de l'Union européenne, plus la Norvège, la France a participé à ce programme (Petrella F., Richez-Battesti N., 2018).

A la suite de ce programme européen, la division statistique de l'ONU a été amenée à réviser substantiellement le manuel de 2003 pour adopter un concept de tiers secteur plus large que le secteur sans but lucratif et plus adapté aux pays européens, mais aussi à la plupart des pays en développement (UNSD, 2018). Car, comme le manuel précédent, il s'applique au monde entier et non à la seule Europe. Le handbook 2018 s'intitule « *Satellite Account on Non-profit and Related Institutions and Volunteer Work* »<sup>3</sup>, Il incorpore toutes les ISBL selon la définition du manuel précédent et y ajoute les coopératives, mutuelles et entreprises sociales sous certaines conditions. Ce titre un peu lourd a dérivé vers *Third sector and Social Economy*, puis vers l'acronyme TSE, et enfin économie sociale dans l'appel d'offres d'Eurostat, l'institution statistique de la Commission Européenne. Dans cet appel d'offres, Eurostat demande aux instituts statistiques volontaires de construire un compte satellite de l'économie sociale en suivant les directives du handbook 2018. L'INSEE a répondu positivement à cet appel en 2019 comme six autres pays européens.

---

<sup>2</sup> Voir <https://thirdsectorimpact.eu>

<sup>3</sup> Cet intitulé : « compte satellite des ISBL, des institutions proches et du travail bénévole » est étrange pour l'économie sociale européenne qui considère les coopératives comme leur cœur et les autres organisations comme proches... L'intitulé met aussi en exergue le compte satellite.

## 2. Analyse critique des principaux concepts méthodologiques proposés par le handbook ONU de 2018. Application aux cas français et portugais

Comme l'indique sa référence complète, le handbook de la division statistique de l'ONU se présente comme une révision du manuel de 2003. D'où son titre alambiqué : « *Satellite Account on Non-profit and Related Institutions and Volunteer Work*. Contrairement à son prédécesseur, il n'est en 2021 traduit dans aucune langue, à la suite sans doute de difficultés financières de l'organisation internationale. On analysera tout d'abord les éléments essentiels du handbook qui délimitent le périmètre du compte satellite du Tiers secteur/économie sociale. On verra ensuite comment ce périmètre recouvre et diffère de celui de l'économie sociale au sens de la loi de 2014 puis on présentera brièvement le compte satellite portugais.

### 2.1. Le périmètre du compte satellite du Tiers secteur/économie sociale (TSE) selon le handbook 2018

Les principaux concepts qui permettent de délimiter le compte satellite se trouvent dans les vingt premières pages du handbook.

Pour appartenir au champ TSE, il faut la conjonction de cinq critères

- être une organisation, institutionnalisée et avec un minimum de durabilité
- qui ne distribue pas son profit (ISBL) ou qui **limite substantiellement la distribution du profit** (coopératives, mutuelles, entreprises sociales dans le champ)
- autonome (*self governing*), responsable de ses risques et de ses opérations
- à adhésion non obligatoire ; l'adhésion dépend d'un libre choix
- privée, non contrôlée par les pouvoirs publics. Si des représentants des pouvoirs publics sont présents aux instances de décision, ils doivent être minoritaires

Par rapport à la définition des ISBL du manuel 2003, quatre critères sont communs et seul le second diffère, en s'élargissant à d'autres organisations. Des arbres de décisions (pages 39 à 43) précisent ces critères et permettent qu'ils soient interprétés uniformément par les divers pays qui construisent un compte satellite.

Les coopératives du champ sont définies comme dans le SCN 2008 par leur contrôle démocratique et leur double qualité (*shared ideality*). Elles offrent des services à prix coûtant ou à des prix inférieurs au marché et remplissent les cinq critères (p10). Les mutuelles, comme les coopératives, sont organisées par des individus cherchant à améliorer leur situation économique par une activité collective en partageant leurs risques par des contributions collectives à un fonds commun : si elles limitent significativement ou complètement la distribution du profit, elles sont dans le champ (p.11)

Pour être dans le champ, coopératives et mutuelles doivent :

- Distribuer moins de 50% de leur profit (interprétation européenne de « significativement », par référence à la distinction marchand/non marchand)
- Avoir un capital verrouillé (*capital lock*), non distribuable en cas de dissolution ou de changement de statut juridique (p.20)

Quelques précisions sont importantes :

- Coopératives et mutuelles diffèrent des entreprises lucratives car elles sont contrôlées par leurs membres sur une base démocratique (une personne égale une voix) et non par les investisseurs sur la base du capital investi (p.14)

- Une entreprise lucrative autonome n'est jamais dans le champ, même si elle est légalement possédée par une unité du champ (filiales des coopératives ou des associations) (p.18)

Le compte satellite TSE doit donc regrouper trois ensembles d'organisations :

- les ISBL, dans le champ quand elles remplissent les cinq critères
- les coopératives et les mutuelles, à condition qu'elles limitent significativement la distribution de leur profit (moins de 50% du profit distribué) et remplissent les autres critères
- les entreprises sociales : pour être dans le champ, elles doivent limiter significativement la distribution de leur profit et, en plus, elles doivent soit avoir une production à caractère social ou environnemental, soit s'adresser à une population défavorisée en tant que clients ou travailleurs (p.11)

Par rapport à la loi ESS de 2014, on peut dire que, d'après leurs statuts, les coopératives françaises entrent dans le champ du compte satellite du handbook et les conditions qui définissent les entreprises sociales entrant dans ce champ sont les mêmes que celles de la loi (Frémont et Martin, 2020).

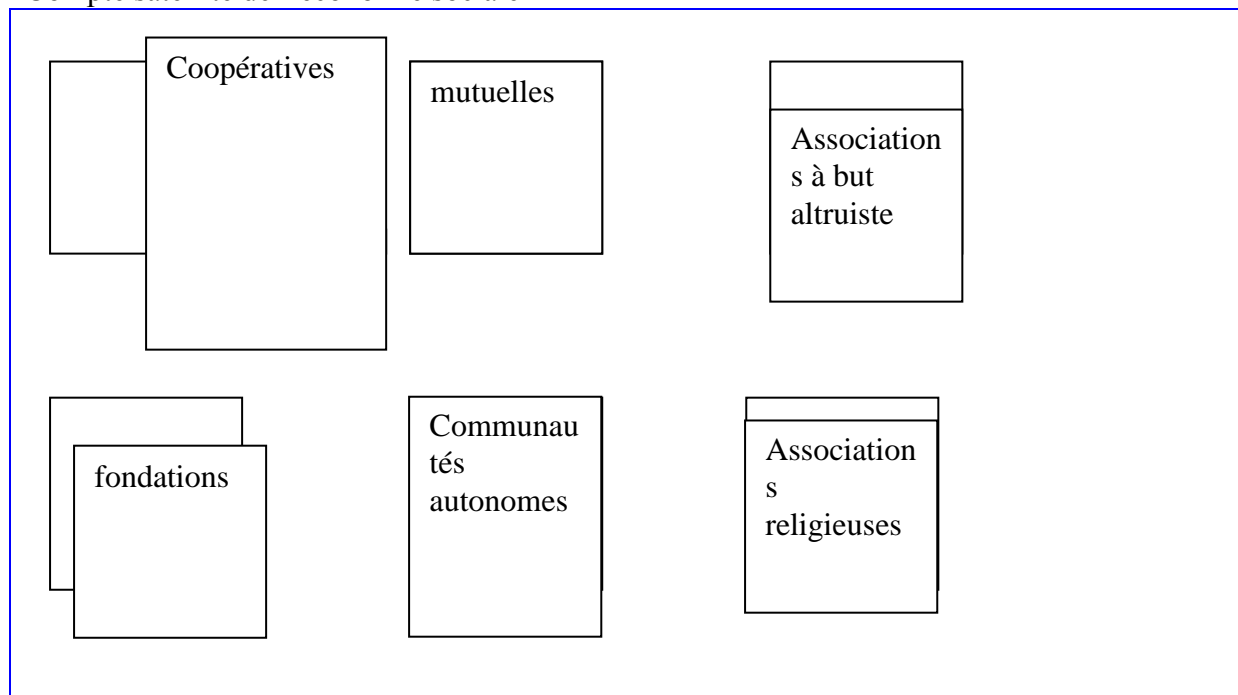
Au travail bénévole organisé des ISBL, coopératives et mutuelles, le compte satellite du handbook doit ajouter le bénévolat direct, entre des personnes appartenant à des ménages différents et n'appartenant pas à la famille proche. En outre, des données non monétaires permettent de rendre compte des produits (*outputs*) et des résultats (*outcomes*) du Tiers secteur/Economie sociale et concrétisent ainsi son impact

## ***2.2. Un exemple de bonne pratique : le compte satellite de l'ESS du Portugal***

Le Portugal, un des pays européens qui avait construit un compte satellite des ISBL, a aussi continué à produire un compte satellite de l'ESS avec des modules séparables qui permettent d'envisager des périmètres variés en fonction des objectifs politiques. Cette approche modulaire sera aussi vraisemblablement celle du compte satellite français. Cette approche consiste à avoir un compte satellite pour l'ensemble de l'économie sociale mais aussi un compte pour chacune de ses familles qu'on peut ainsi schématiser (graphique 1)

## Graphique 1 La structure modulaire du compte satellite de l'économie sociale portugaise

### Compte satellite de l'économie sociale



Statistique Portugal, l'équivalent de l'Insee en France, a publié, en juillet 2019, la troisième édition du compte satellite de l'économie sociale (SESA), pour 2016. Selon ce compte, en 2016, la valeur ajoutée brute (VAB) de l'économie sociale représentait 3,0 % de la valeur ajoutée brute (VAB) totale de l'économie nationale. Elle avait augmenté de 14,6 % en volume depuis 2013. Cette croissance a été supérieure à celle observée dans l'ensemble de l'économie (8,3 %), au cours de la même période. L'économie sociale représente 5,3 % de la rémunération des salariés et de l'emploi total et 6,1 % des salariés de l'économie nationale. Par rapport à 2013, la rémunération des salariés et l'emploi total de l'Économie Sociale ont augmenté, respectivement, de 8,8% et 8,5%, montrant un dynamisme plus élevé que celui de l'économie dans son ensemble (7,3% et 5,8%, respectivement). Au sein de l'Économie Sociale, les Associations à but altruiste ont représenté la part principale en nombre d'organisations (92,9%), en VAB (60,1%), en rémunération des salariés (61,9%) et en nombre d'employés (64,6%).

L'établissement des comptes nationaux consiste, en termes simples, à intégrer, concilier et équilibrer différentes sources d'information officielles, qui ont déjà fait l'objet de processus rigoureux de validation et d'analyse de leur qualité. Toutefois, les comptes nationaux ne répondent pas toujours aux besoins d'information des utilisateurs les plus exigeants.

Les comptes satellites répondent en quelque sorte à cette demande croissante, en étant des extensions des Comptes nationaux pour l'observation de phénomènes particuliers. Les comptes satellites peuvent être considérés comme un produit à haute valeur ajoutée, car, en utilisant les sources de données et le savoir-faire existants dans les instituts statistiques, ils permettent de créer de nouveaux produits statistiques et



d'améliorer la qualité des comptes nationaux (lors de la recherche de nouvelles sources, de la détection d'erreurs, de l'essai de méthodologies alternatives).

Le compte satellite de l'économie sociale portugais est le résultat d'un défi lancé par l'entité publique portugaise qui supervise l'économie sociale (Cooperativa António Sérgio para a Economia Social - CASES) à Statistique Portugal. Il s'agissait d'obtenir des informations détaillées sur l'économie sociale, comparables à celles des comptes nationaux portugais, en quantifiant précisément sa pertinence dans l'économie nationale. Le compte satellite de l'Économie sociale portugais est donc intégré dans le cadre conceptuel du système de comptabilité nationale portugais et son principal objectif est de fournir des informations économiques sur l'économie sociale. Le choix des comptes nationaux comme référence reflète leur importance en tant que représentation du fonctionnement de l'économie, fiable, systématisée et comparable au niveau international.

Le Compte satellite de l'Économie sociale portugais est un projet relativement novateur à l'échelle internationale, en raison de son étendue et de sa modularité. Il détaille les informations sur les différents groupes d'entités de l'économie sociale (coopératives, mutuelles, fondations, maisons saintes de la miséricorde, associations à but altruiste et sous-secteurs communautaires et autogérés) et les intègre dans un compte commun. Ceci permet de déterminer le poids relatif de l'économie sociale dans l'économie portugaise, mais aussi l'hétérogénéité de ses groupes. Le compte satellite portugais rapporte également des données sur les institutions privées de solidarité et, en 2016, pour la première fois, des données sur d'autres entités ayant des statuts spéciaux : organisations non gouvernementales pour l'environnement, organisations non gouvernementales pour le développement, organisations non gouvernementales de personnes handicapées, associations de femmes et associations représentant les immigrants et leurs descendants.

Avec la présentation des résultats du compte satellite de 2016, le Système Statistique National et ses utilisateurs disposent d'une information sectorielle, robuste, relativement actualisée et cohérente avec les comptes nationaux, sur les principales variables qui caractérisent l'Economie Sociale au niveau national ; l'information est disponible en (communiqué de presse, tableaux, publication et infographie), en versions entièrement bilingues (PT et EN). Bien qu'il en soit à sa troisième édition, l'EESS portugaise est encore un travail en cours, en raison de nouvelles réalités et du renouvellement des concepts et des méthodologies adoptés pour la compilation des informations, toujours en accord avec l'évolution recommandée par les institutions internationales de référence telles que l'ONU, Eurostat et le CIRIEC.

## **Conclusion**

Eurostat a lancé en 2019 aux seuls instituts statistiques européens un appel d'offres pour construire un compte satellite de l'économie sociale selon le handbook 2018. Sept pays ont répondu positivement : Belgique, Espagne, France, Luxembourg, Pologne, Portugal et Slovaquie. Les premiers résultats sont attendus en 2021.

A quoi serviront ces comptes satellites comparables ?

Tout d'abord à mesurer le poids relatif de l'ESS en pourcentage du PIB : les résultats du compte satellite de l'économie sociale sont en effet comparables à ceux des agrégats du compte central de la comptabilité nationale. On pourra ainsi dire que l'ESS représente X% du produit intérieur brut ou de la valeur ajoutée brute de l'économie, car le compte satellite suit les règles, les méthodes et les sources statistiques de la comptabilité nationale, ce qui n'est pas le cas des quantifications des fédérations coopératives, mutualistes et associatives. On pourra aussi comparer le poids relatif en termes de PIB de l'ESS et de certains secteurs d'activité (construction, commerce, industrie, transports et communications, agriculture...)

Le compte satellite servira aussi à faire reconnaître l'importance relative de l'ESS par les pouvoirs publics nationaux et par l'Union européenne et les autres organisations internationales. Cette meilleure visibilité de l'ESS dans les statistiques officielles pourra contribuer à la prise de conscience qu'il existe d'autres manières d'entreprendre que celle du capitalisme financier dominant. Le poids économique et social de l'ESS doit donc être pris en considération. Par la fiabilité des instituts statistiques qui l'auront construit, le compte satellite de l'ESS permettra aussi d'éviter la circulation de statistiques fantaisistes ou flatteuses

La construction régulière d'un compte satellite permettra d'identifier de façon claire le noyau dur de l'ESS et ses franges (entreprises sociales, organismes paritaires, organisations religieuses ou politiques...) ; pour compter régulièrement le même ensemble et construire ainsi des séries temporelles homogènes et aussi compter selon la même méthodologie afin de permettre des comparaisons internationales cohérentes et plus fines.

Le compte satellite de l'ESS devrait aussi faciliter le « dialogue civil » et éclairer les politiques partenariales. La lutte contre la pauvreté, le chômage, la marginalisation des jeunes, la dépendance, la dégradation de l'environnement, le racisme et la xénophobie, les inégalités sociales et culturelles passent en effet le plus souvent par un partenariat efficace entre les pouvoirs publics et les entreprises et organisations de l'ESS. Or comment entrer en partenariat efficacement sans connaître précisément la nature, le potentiel et le fonctionnement, de l'un des deux partenaires, mais aussi ses besoins et ses limites.

Enfin des séries chronologiques fiables et comparables seront ainsi à la disposition des chercheurs de plus en plus nombreux qui tentent d'observer, d'analyser voire de théoriser l'existence, le rôle et le mode de fonctionnement de l'économie sociale et solidaire.

L'existence de ce nouveau compte satellite au périmètre élargi par rapport aux ISBL représente donc un enjeu considérable non seulement pour les organisations et les personnes qui les animent mais également pour les conditions de construction des sociétés de demain.

## Bibliographie

Archambault E. (1996) *Le secteur sans but lucratif : Associations et fondations en France*

Archambault, E. (1997). *The nonprofit sector in France*. Manchester University Press.

Archambault E. et Kaminski P. (2009) “La longue marche vers un compte satellite de l'économie sociale” *Annals of Public and Cooperative Economics*, vol 80 n°2, 225-246

Barea, J., & Monzón, J. L. (2006). *Manual for drawing up the satellite accounts of companies in the social economy: Co-operatives and mutual societies*. Liege: CIRIEC

Enjolras B., Salamon L., Sivesind K., Zimmer A.: (2017) *The Third Sector As A Renewable Resource for Europe. Concepts, Impacts, Challenges and opportunities*. Palgrave, Macmillan  
<file:///C:/Users/Hp/Desktop/enjolras%20TS.pdf>

Frémont N. et Martin H. « Construction d'un compte de l'économie sociale et solidaire. Quel champ pour l'ESS ? » 29ème colloque de l'ADDES *Périmètres et mesures de l'économie sociale et solidaire. La contribution du système statistique public en France*, Paris, 18 novembre 2020

Kaminski P. (2005) Le compte des institutions sans but lucrative (ISBL) en France, Rapport de mission à l'INSEE

Kaminski P. (2006) Les associations en France et leur contribution au PIB. Le compte satellite des institutions sans but lucratif en France, ADDES

Muller P. (2020) « La comptabilité nationale confrontée à des besoins d'information de plus en plus complexes, en contenu et en étendue : quelles réponses, quelles adaptations... », *Economie et Statistique*, Numéro triple, 517-518-519

Petrella F., Richez-Battesti N. (2018) The french cases, in Annette Zimmer, Patrick Hoemke, Joachim Benedikt Pahl and Christina Rentzsch (eds.), *Resilient organizations in the third sector*, ebook, Münster: Westfälische Wilhelms-Universität, Institut für Politik wissenschaft

O.N.U. (2006) *Manuel sur les institutions sans but lucratif dans le système de comptabilité nationale*, Département des affaires économiques et sociales, Division statistique, Série F, N°91

Salamon, L.M. Anheier H.K. and associates (1999). *Global civil society: Dimensions of the Nonprofit Sector*  
<https://biblioteca.isced.ac.mz/bitstream/123456789/1027/1/Global-Civil-Society-I.pdf>

Salamon L.M., Anheier H.K., Sokolowski W. and associates (2004) *Global Civil Society: Dimensions of the Nonprofit Sector*, vol 2, Bloomfield: Kumarian Press

Salamon L.M., Sokolowski W. Haddock M.A. and associates (2017) *Explaining Civil Society Development. A Social Origins Approach*, Baltimore, Johns Hopkins University Press

Stiglitz, J. E., Sen, A., & Fitoussi, J.-P. (2009). Rapport de la commission sur la mesure de la performance économique et du progrès social.  
[www.stiglitz-sen-fitoussi.fr](http://www.stiglitz-sen-fitoussi.fr)

United Nations Statistics Division. (2003). *Handbook on non-profit institutions in the system of national accounts*. New York: United Nations

United Nations Statistics Division (2018). *Satellite Account on Non-profit and Related Institutions and Volunteer Work*, Series F, No. 91, Rev. 1, New York: United Nations  
[file:///C:/Users/Hp/Desktop/compte%20satellite%20ESS/UN\\_TSE\\_HB\\_FNL\\_web.pdf](file:///C:/Users/Hp/Desktop/compte%20satellite%20ESS/UN_TSE_HB_FNL_web.pdf)